



ÉCOLE ET CINÉMA

Isabelle TARRIEUX, Directrice des Cinémas les 400 Coups
Jane THIERRY-NEVEU, Association Cinéma Parlant
Xavier THIBAUD, Conseiller Pédagogique Départemental Arts visuels
Coordinateurs départementaux du dispositif École et Cinéma 49

À Mesdames et Messieurs les enseignant(e)s

Angers, le 20 juin 2023

Objet : Dispositif École et Cinéma 49 – Année 2023-2024

Le dispositif *École et Cinéma* est reconduit dans notre département pour l'année scolaire 2023-2024. Le projet départemental a été validé par le comité de pilotage départemental sous l'autorité de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Toutes les circonscriptions seront destinataires des programmations, bilans, dates et contenus des formations pédagogiques.

Nous vous rappelons les principes essentiels de l'opération :

- Engagement à voir **en salle** trois films avec ses élèves.
- Engagement à participer à au moins **une formation** concernant l'un des trois films choisis, **quelle que soit la quotité de travail de l'enseignant**.
- Rédaction d'un projet pédagogique en articulation avec le programme des enseignements artistiques du cycle, le référentiel du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle des élèves et le projet d'école.
- Engagement **des enseignant(e)s inscrit(e)s pour la première année** à participer en plus à une formation spécifique qui aura lieu **mercredi 20 septembre 2023 de 14h00 à 17h00** à Angers.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le cahier des charges national sur le lien suivant :

[Cahier des charges national](#)

Les formations figureront parmi les modules **complémentaires** du PDF et n'entreront pas dans le cadre des 18h00 d'obligation de service. Les enseignant(e)s auront cependant un ordre de mission et les éventuels frais de déplacement seront pris en charge par l'administration.

Le tarif est de 2,90 € par élève à chaque séance. La totalité des transports est à la charge de l'école.

INSCRIPTION (en ligne) : <https://forms.gle/BVkSKQWN8Hu3jqTg9>

IMPORTANT :

Votre demande d'inscription au dispositif peut se faire dès à présent. Elle est **enregistrée** à partir du moment où **vous cliquez sur « Envoyer »** à la fin du formulaire en ligne.

Pour remplir le formulaire en ligne, munissez-vous au préalable :

- des coordonnées exactes de l'école (adresse postale, mail, numéro de téléphone, nom du directeur...)
- de votre adresse mail professionnelle :@ac-nantes.fr
- de ce présent courrier pour avoir des informations sur les films

Attention : Veillez à renseigner correctement votre **adresse mail professionnelle**

Vous recevrez un mail récapitulatif de vos réponses à cette adresse dès que vous aurez cliqué sur « Envoyer », et courant septembre, un mail de confirmation de votre inscription définitive.

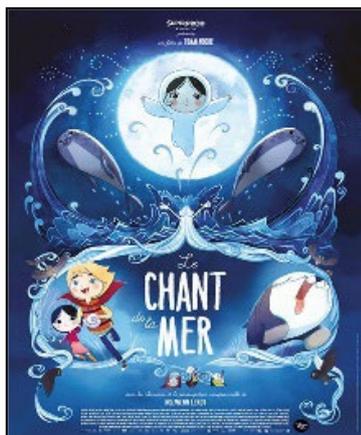
Vous devez remplir le formulaire en ligne **impérativement avant le dimanche 10 septembre 2023.**

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez ou porterez à ce dispositif. Nous espérons que grâce à vous, cette année encore, de nombreux élèves découvriront le cinéma, pratique culturelle vivante aux multiples enjeux éducatifs, artistiques et civiques, et source d'apprentissages.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Les coordinateurs.

Annexe 1 : Informations sur les films 2023-2024



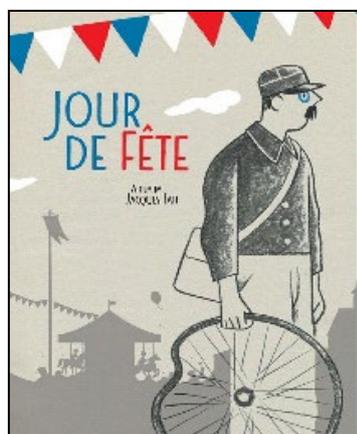
Le Chant de la Mer (2014)

Dessin animé VF

Tomm MOORE – Irlande – Couleur – 1h33
à partir de la GS

Le Chant de la mer explore ce passage entre le monde des océans, monde magique, des rêves, de l'inconscient et des morts et le monde de la terre, monde réel, de la vie quotidienne et des vivants.

Tomm Moore nous entraîne dans l'univers fabuleux des contes et des légendes celtiques, dans un style visuel totalement nouveau, déclinant les motifs cycliques des tourbillons et des volutes qui se renouvellent, comme le ressac des vagues.



Jour de Fête (1949)

Burlesque VF

Jacques TATI – France – NB – 1h18
à partir de la GS

En 1949, Paris, sous le charme, n'éprouvait aucun doute. Un nouvel auteur était né. Jacques Tati s'impose comme le plus grand cinéaste comique français depuis Max Linder.

Chef-d'œuvre, dosage unique de rire et de poésie, pur burlesque, parfois volontairement brut, héritier de Laurel et Hardy, souvent novateur, et où l'image, les cadrages, les angles jouent un rôle primordial. Un burlesque porté par un personnage étonnant, à la dégaine et au langage inarticulé d'une grande originalité.



Une Vie de Chat (2010)

Dessin animé VF

Jean-Loup FELICOLI – Europe – Couleur – 1h10
à partir de la GS

Grâce à un scénario à la fois complexe et fluide, qui agence avec équilibre péripéties et psychologie, rebondissements en cascade et finesse des sentiments, le jeune spectateur suit aisément les deux enquêtes entrecroisées. Le film ne se prive pas non plus de touches d'humour délicieuses et s'offre, d'une part une splendide bande originale jazzy, d'autre part un casting de voix haut de gamme. Autant de qualités narratives, techniques et esthétiques réunies en un seul film.



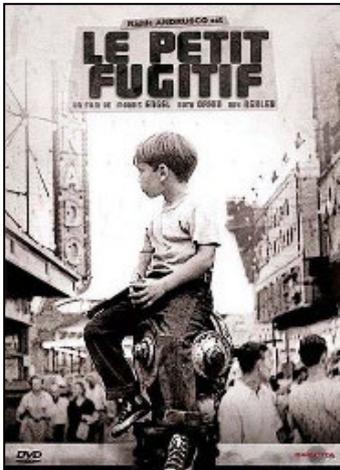
L'Étrange Noël de Monsieur Jack (2000)

Film d'animation VF

Tim BURTON – États-Unis – Couleur – 1h15
à partir du CE1

Superficiellement, *L'Étrange Noël de Monsieur Jack* est construit comme un Disney classique, avec ses chansons enlevées, son happy end et sa dimension chorale. Sauf que la princesse est une poupée qui perd ses bras, le héros a deux trous noirs en guise d'yeux et le macabre est ressenti ici comme source de vitalité.

C'est la revendication forte d'un monde peuplé de "freaks", tous considérés comme sympathiques. Visuellement somptueux, gentiment grinçant, ce film est une date importante dans l'histoire de l'animation.

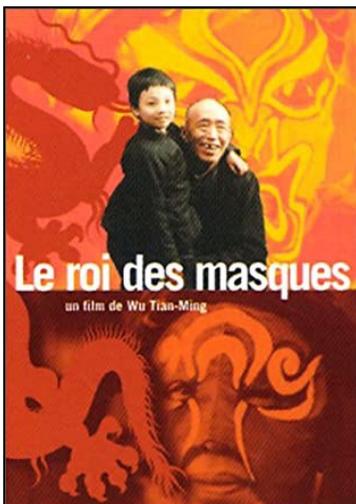


Le Petit Fugitif (1953)

Fiction – **VO sous-titrée**

Morris ENGEL – États-Unis – NB – 1h20
à partir du CE1

Inventant le cinéma américain indépendant, grâce à une caméra 35 mm exceptionnellement légère, Morris Engel peut filmer sur le vif, dans des conditions de tournage habituellement réservées au documentaire, et suivre son personnage à travers la foule de Coney Island. Nous voici donc téléportés, au début des années 1950, dans un Brooklyn de craie sale et de fusain gris. Peu bavard, le film permet aux jeunes spectateurs de profiter d'une première approche de la VO qui est, ici, une réelle plus-value.



Le Roi des Masques (1995)

Fiction – **VO sous-titrée**

Wu TIAN-MING – Chine – Couleur – 1h42
à partir du CE2

Ce film montre une petite fille têtue et volontaire luttant contre les injustices dans la Chine des années 1930. Pour cela, le réalisateur fait preuve d'une grande maîtrise, à la fois technique et narrative. Dans un style classique épuré, il décrit les ruelles, l'hiver, la brume, le fleuve, dans une déclinaison de gris mettant en valeur la chaleur et l'humanité des personnages et contrastant avec les couleurs clinquantes des scènes d'opéra.

Annexe 2 : Périodes prévues pour les séances

Périodes	Films	Formations (dates à confirmer...)
P1 : novembre-décembre	Le Chant de la Mer	4 octobre 2023
	L'Étrange Noël de Monsieur Jack	11 octobre 2023
P2 : janvier-février-mars	Le Petit Fugitif (VOSTFR)	29 novembre 2023
	Jour de Fête	20 décembre 2023
P3 : avril-mai-juin	Une Vie de Chat	14 février 2024
	Le Roi des Masques (VOSTFR)	21 février 2024

A noter que si deux films sont choisis sur la même période, les séances peuvent être rapprochées.

Annexe 3 : Parcours proposés par la coordination départementale

GS-CP	CE1-CE2 + dispositif ULIS	CM1-CM2*
<ol style="list-style-type: none">1. Le Chant de la Mer2. Jour de Fête3. Une Vie de Chat	3 films parmi les 5 suivants : <ol style="list-style-type: none">1. Le Chant de la Mer2. Jour de Fête3. Une Vie de Chat4. L'Étrange Noël de M. Jack5. Le Petit Fugitif (VOSTFR)	<ol style="list-style-type: none">1. L'Étrange Noël de M. Jack2. Le Petit Fugitif (VOSTFR)3. Le Roi des Masques (VOSTFR)

*Les enseignant(e)s de CM1-CM2 peuvent cependant faire un autre choix parmi les 6 films, en fonction de leur projet de classe.

Pour rappel, si votre budget le permet, les enseignant(e)s à partir du CE1 peuvent choisir plus de 3 films.

Annexe 4 : L'organisation des séances

Les séances du dispositif sont organisées dans et par la salle partenaire la plus proche de votre école.
Nous travaillons pour cela avec 30 salles réparties sur le département.

Des séances peuvent être organisées dans les salles suivantes :

Angers, Baugé, Beaufort-en-Vallée, Baugé, Beaupréau, Bécon-les-Granits, Candé, Cholet, Chalonnes-sur-Loire, Corné, Chemillé, Doué-la-Fontaine, Ingrandes, Jarzé, La Pommeraye, La Possonnière, Le Louroux-Béconnais, Longué-Jumelles, Montjean-sur-Loire, Pouancé, Saumur, Segré, St Clément-de-la-Place, St Florent-le-Vieil, St Georges-sur-Loire, St Macaire-en-Mauges, St Martin-du-Fouilloux, Tiercé, Thouarcé, Vihiers.